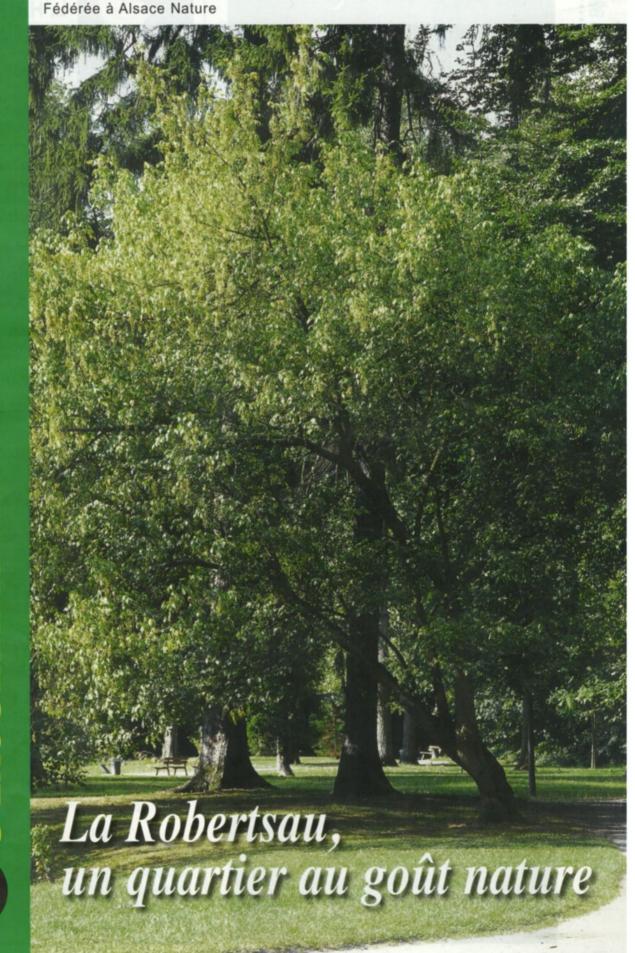
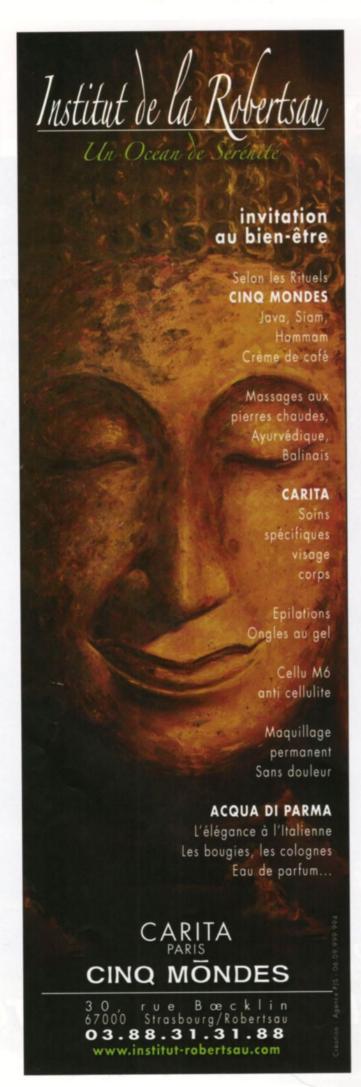
L'Echo de la Robertsau

Association pour la Défense des Intérêts de la Robertsau









35 rue Boecklin - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél.: 03 88 31 48 34

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Chauffage électrique Climatisation Alarme

DROELLER-SCHEER

64 route de La Wantzenau 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

☎ 03 88 31 36 11 Télécopie : 03 88 31 (

Télécopie : 03 88 31 02 65 www.droeller-scheer.fr

A.R.T.I

Toutes Transactions Immobilières

8, rue Melanie 67000 STRASBOURG **Tél.: 03.90.00.60.10**

VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER ? N'HESITEZ PLUS!

Faites appel aux spécialistes de la Robertsau, ceux qui savent au mieux défendre vos intérêts depuis des années.

ACHAT - VENTE - LOCATION
« ESTIMATION GRATUITE »

« ...toute forme de mépris, si elle intervient en politique, prépare et instaure le fascisme. » Albert Camus

Notre adjoint de quartier, lors du débat concernant l'urbanisation du secteur Sainte Anne à la Robertsau (séance du Conseil municipal du juin 4 juin 2007), a dénoncé les associations croupions qui s'opposent systématiquement aux projets de la municipalité.

Notre indépendance est notre fierté.

Cette indépendance nous l'avons prouvée face aux municipalités successives de gauche ou de droite.

L'Echo de la Robertsau N° 225 Juin 2007

Bulletin trimestriel publié par l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau. Association agréée par arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie, fédérée à Alsace Nature.

Directeur de la publication: René Hampé: 03 88 31 39 80 Courriel: rhampe@ifrance.com

Mise en page - Impression: Pointillés - Hoenheim

Tirage: 10 000 exemplaires Dépôt légal: 2^{ème} trimestre 2007

L'Echo est financé par les annonceurs et adhérents.

78, rue du Docteur François 67000 STRASBOURG

Photo de couverture : Promenade

Photo : Jacques Hampé

Pour la constitution et la défense d'un dossier nous disposons de suffisamment de ressources personnelles et associatives pour les mener à bien sans que nous ayons besoin d'être la courroie de transmission de quiconque.

Quand à notre opposition systématique aux projets :

certains d'entre nous militaient à la réalisation du tram alors que ceux qui ont fait accroire que nous étions contre le tram militaient pour le VAL. Notre opposition ne concerne pas sa réalisation mais son tracé.

Aujourd'hui on nous accuse d'être contre l'urbanisation du secteur Sainte Anne alors que nous demandons la réalisation d'un aménagement global du secteur dans le cadre d'un projet global de notre quartier.

Projet global concerté avec les habitants, les forces vives et les associations de la Robertsau.

Cette ambition commune ne peut se réaliser que par une volonté politique de mise en place d'une véritable démocratie participative (voire article page 10) et il ne suffit pas que le Président de la CUS déclare qu'il y a eu une réunion publique concernant le projet Sainte Anne à laquelle beaucoup de robertsauviens ont participé, ni de mettre des conseils de quartier en place dont les portes- paroles (nommés par la municipalité) affirment qu'en matière de démocratie locale tout va bien (dixit Madame le Maire toujours lors du même débat).

Les derniers événements de notre Conseil de quartier sont une illustration de la conception qu'en a le président adjoint de quartier de la Robertsau (voire article page 13).

Une des bases de la démocratie est le respect de l'autre ce qui exclut des propos publics méprisants à l'égard de ceux qui ne partagent pas l'avis de la majorité actuelle.

Pour le comité de l'ADIR René Hampé Président

Sommaire

Edito	p. 3	Environnement p.	10 -	11
Urbanisme	p. 4 - 5	Démocratie participative	p.	13
Déplacements Urbains	p. 7	Vie Associative	p.	14
Vie du Quartier	p. 9			

Pour prendre une part a	active à la vie du	quartier, adhérez	à l'ADIR!
-------------------------	--------------------	-------------------	-----------

			_							 -		_	_	a
		_		_	_					 _			_	
	•	_	_						•		•	_	100	
		_					_			ES				
		-						_				-		
_	_	_	_	_		_		_	_				_	*

			The state of the s																										
ADRESS																													
PRÉNOM	١	 																			 				 		 	 	
NOW		 		٠.							 			٠.							 				 		 	 	

COTISATION ANNUELLE : 16 € SIGNATURE :

ADIR - 78, RUE DU DOCTEUR FRANCOIS - 67000 STRASBOURG

Urbanisme

A VENDRE, TERRAIN À BATIR rue de la Renaissance, 5.030 Euros l'are!

Certains d'entre vous pourraient certainement être intéressés. Trop tard, la Municipalité et la CUS ont choisi Foncier Conseil, filiale de NEXITY, le plus grand promoteur national, pour leur céder plus de 3 hectares en toute propriété et près d'1 hectare en promesses de vente.

Pourquoi eux et pas vous?

Cette société doit présenter des avantages, ayant été choisie sans mettre personne en concurrence, mais nous ignorons lesquels...

D'après un courrier du Directeur Général des services à l'ADIR, le terrain est viabilisé sans travaux particuliers, il ne reste qu'à construire.

Le projet est prêt, et pour permettre sa réalisation, la Ville et la CUS ont voté une modification du Plan d'occupation des sols (POS) autorisant une augmentation de la hauteur des constructions, une réduction du recul des constructions par rapport aux voiries, la réduction du pourcentage de la superficie à réserver aux espaces verts, etc... Tout ce dont rêve chaque candidat à la construction. Mais simples citoyens, continuez à rêver, les avantages ne sont pas pour vous.

L'ADIR s'est intéressée de près à ce projet. Outre nos observations déposées lors de l'enquête publique et plusieurs courriers au Président de la CUS, notre action, appuyée par l'opposition au Conseils Municipal et de CUS, a abouti en Avril 2007 au report de la délibération concernant la vente de ces terrains à l'aménageur. Une première ! Mais la même délibération, délayée d'une littérature sans intérêt et sans éléments nouveaux, a été votée par ces mêmes Conseils au début de ce mois, et ce malgré l'opposition unanime de 4 groupes d'élus.

L'ADIR a déposé le 25 mai 2007 un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg, contre la décision de modification du POS. Notre argumentation repose sur un certain nombre de points :

Depuis 2005 un projet de Plan local d'urbanisme (PLU) aurait du être approuvé. Aucune concertation, ni présentation d'études n'ont eu lieu à ce jour. Les modifications successives du POS (nous en sommes à 26 ou 27 concernant chacune différents quartiers) sont des adaptations permettant la réalisation de projets particuliers, sans aucun plan d'ensemble préser-

vant l'avenir, au niveau du quartier ou de l'agglomération.

La zone d'assiette du projet a été détachée, par la modification du POS, d'une zone de plus de 16 hectares, qui devait faire l'objet, d'après le POS, d'un projet d'urbanisation global. Cette obligation était dictée par le fait qu'une partie de la zone est inondable. et qu'il était, mais reste toujours nécessaire, d'envisager des mesures globales sur l'ensemble de la zone pour « une gestion cohérente des questions d'eau et d'assainissement » comme le stipule le dossier de délibération de la CUS. Or ces mesures ne figurent dans aucun document, ni ceux de la modification du POS, ni ceux de la vente.

Il en est de même de la circulation .Le projet comprenant 200 logements et maisons individuelles groupées, des commerces, des services médicaux et paramédicaux, (20 consultations de médecins sont d'ores et déjà prévues). D'autre part la clinique Ste Anne va être agrandie par le transfert de la clinique Bethesda., l'accès de la zone se fera par la rue de la Renaissance. Ces deux projets conduiront à un accroissement important de la circulation au carrefour de la Papeterie, d'ores et déjà saturé aux heures de pointes Sans compter la sortie de l'école de la Robertsau située juste en amont du carrefour. D'après des comptages effectués le mardi de Pâques 2005 par les services de la Ville, ne vous inquiétez pas, tout ira bien...

Le projet devrait prévoir le passage ultérieur du tramway. Mais la CUS n'a prévu aucun emplacement réservé. Il devrait donc être implanté sur des terrains que la CUS et la Ville viennent de vendre à l'aménageur. Bizarre, vous avez dit bizarre ?

La forêt de la Robertsau est un des rares reliquats en Alsace d'un milieu de richesses faunistique et floristique exceptionnel. Ce serait une grave erreur de croire qu'un biotope puisse survivre en supprimant les territoires agricoles qui le nourrit. Il est donc nécessaire de laisser une marge conséquente avant d'urbaniser autour de la forêt.

Les modifications du POS répondent à satisfaire à un intérêt purement privé, au détriment de l'intérêt général. On ne peut que s'étonner d'un prix de cession de 5 030 €/are, fixé par les Domaines pour une terre agricole, alors que le marché se situe entre 8 et 10 fois plus pour un terrain à bâtir, assainissement et voiries en bordure, comme c'est le cas pour ce projet. Mais de plus pour assurer l'écoulement des eaux pluviales, la CUS doit financer la remise en eau du canal des Français. Si certains équipements publics seront réalisés par l'aménageur, sans préciser ni leur étendue, ni leurs caractéristiques, il s'agit en réalité d'une opération conjointe où la collectivité confie la réalisation à un aménageur, en participant au coût de l'opération, mais pas aux bénéfices. La méthode utilisée pour la modification du POS est alors erronée, une procédure plus détaillée et transparente était légalement indispensable.

L'ADIR reste attentive à l'évolution du projet. La démocratie nécessite l'information des citoyens. Nous devons donc nous substituer à la CUS pour faire connaître à chaque citoyen les conditions dans lesquelles s'exerce le mandat confié à l'exécutif municipal.

Jean-Daniel Braun

AFFICHAGE DES PERMIS DE CONSTRUIRE ET DES ENQUÊTES PUBLIQUES À LA MAIRIE DE QUARTIER

Une de nos revendications anciennes concernant ces affichages a été satisfaite : les permis de construire et enquêtes publiques sont affichés en mairie de quartier.

5

Déplacements urbains

Circulation des bus en liaison avec le Tram : contradictions

La mise en service à l'horizon 2007/2008 nécessite d'étudier avec attention les circulations de bus, en lien avec le tram.

Le 15 septembre 2006, la municipalité a convié le bureau du conseil de quartier à une réunion d'information concernant la mise en service à l'horizon 2007/2008 du tram et de ses liaisons avec les lignes de bus.

En présence de Madame le Maire, du président de la CUS et du directeur de la CTS il nous a été affirmé qu'outre le déplacement du terminus du 15 vers la rue des fleurs (future station de tram Boecklin) et le renforcement de la ligne 72 à partir du Fuchs am Buckel il n'y a pas de modifications envisagées et qu'en particulier aucune ligne de Bus parallèlement à la ligne de tram n'est prévue (allée René Cassin, pont Germain Muller, boulevard Pierre Pflimlin).

Les membres du conseil de quartier ont attiré l'attention sur l'absence de transport en commun dans certains secteurs de la Robertsau tels que le Doernel et le secteur de la rue Kempf. Ils ont fait part des propositions de la commission concernant la mise en place de circuits de navettes reliant les stations de tram et de Bus.

La surprise fut grande en prenant connaissance du projet du plan du réseau du secteur nord novembre 2007 qui prévoit une nouvelle ligne 18 expérimentale pour relier le Fuchs am Buckel au Wacken permettant de rejoindre les ligne B et E à la station Wacken, et la mise en place à titre expérimental d'une navette entre le Doernel et le centre de la Robertsau.

Il s'agit donc bien d'une ligne de Bus parallèle à la nouvelle ligne de tram en contradiction des affirmations du 15 septembre 2006.

FAISONS PAS

Conséquence :

- la route de la Wantzenau de la papeterie à la pharmacie des quatre saisons supportera 5 lignes de bus 6, 15a, 18, 50, 72
- la rue Boecklin : les lignes 6, 15, 18, 72
- Quant à la navette, son tracé nous paraît surréaliste.

L'ADIR considère que le quartier est bien desservi par des lignes de bus structurantes, mais ni le problème de la circulation interne au quartier, ni celui de la liaison avec les stations de bus et la station de la future ligne E du tram, ne sont résolus. La mise en service d'une ligne « ceinture » desservie par mini-bus constituerait une solution plus adaptée.

Nous déplorons qu'aucune concertation ni avec les riverains, ni avec les associations, ni avec le conseil de quartier n'ait eu lieu.

And the second s

Stop à l'inflation routière, d'autres solutions existent

Le transport dans la CUS :

Quelles solutions ?

Suite à une campagne de sensibilisation concernant le problème du Transport dans la CUS, Alsace Nature à invité à une soirée débat sur les enjeux que présentent les transports.

Les intervenants ont rendu l'auditoire attentif aux pollutions, à leurs répercussions sur la santé et aux gaspillages économiques que représente chaque nouvelle route.

Constatant qu'actuellement les projets routiers se multiplient dans et autour de l'agglomération strasbourgeoise (projets correspondant à la mise en place d'un plan d'ensemble comparable à celui programmé il y a plus de 30 ans) regrettant que les analyses concordantes aboutissent, en absence d'une volonté politique forte, à des réalisations contradictoires, les participants demandent la tenue d'un débat public.

BOULANGERIE PÂTISSERIE

ECKERT

91 RUE BŒCKLIN 67000 STRASBOURG ROBERTSAU

TÉL. 03 88 31 05 56

Pompes Funèbres ACKER

STRASBOURG

50, avenue de la Forêt-Noire Tél.: 03 88 45 94 00 Fax: 03 88 45 94 09

ROBERTSAU

83, rue Boecklin Tél.: 03 88 31 52 02



NATH COIFF'



Masculin Junior et à domicile

Sur rendez-vous **03 88 31 14 78**

4 rue du Docteur Wœhrlin 67000 STRASBOURG



CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CIVO



Olivier LORANG 55 Rte de La Wantzenau 67000 STRASBOURG

Fax 03 88 45 75 99

Tél. 03 88 31 50 20





Chryslaine

92 route de La Wantzenau 67000 STRASBOURG - ROBERTSAU Tél. 03 88 31 63 42



- Lingerie de Jour et de Nuit, homme et femme
- · Collants
- Chaussettes
- Laines Anny Blatt -Bouton d'Or
- · Pulls fait sur mesure
- Sloggi homme et femme
- · Calida Triumph
- Barbara
- Lejaby





vous satisfaire, tout est là CONSEIL EN AUDITION



96 rue Bœcklin 67000 Strasbourg Robertsau

Tél. 03 88 31 65 24

CABINET IMMOBILIER

Pierre Scheuer

SYNDIC • GERANCES
LOCATIVES • ACHATS • VENTES

ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES

Garantie « Loyers impayés »

36 rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG Tél. 03 88 31 62 72 - Fax 03 88 41 84 82





114-116 route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau Tél. 03 88 41 88 62

Déplacements urbains

Entrée de la Robertsau : fiasco pour les vélos !

Chacun aura pu le constater, le chantier tram a été l'occasion d'une restructuration de la voirie à l'entrée de la Robertsau. L'ensemble des emprises a été revu et l'on aurait pu penser que c'était là l'occasion de donner une vraie place aux cyclistes afin de favoriser ce mode de transport.

Malheureusement malgré l'espace disponible, la place réservée aux vélos est bien mince pour une ville qui se veut « à la pointe » dans ce domaine.

Soulignons d'abord le défaut de concertation dont cette restructuration a souffert. Le collectif Vélauch* n'a pas été consulté, ni même informé des aménagements cyclables prévus dans ce cadre.

Aujourd'hui il faut bien constater que loin d'être à la hauteur de l'enjeu, les aménagements cyclables ont été les parents pauvres de ce réaménagement Qu'on en juge : Allée des Droits de l'Homme, une mince bande cyclable d'un petit mètre de large longe les grilles du Palais. A en juger par l'évolution du chantier, c'est sans doute le même service minimum qui sera appliqué de l'autre côté. Sur les 50 mètres d'emprise, c'est là toute la place qu'on a réservée aux cyclistes. C'est vrai qu'il fallait, selon la politique actuelle de la municipalité, laisser sa chance à tous les modes de transports et on a donc octrové généreusement deux fois trois voies aux autosolistes.

Le début de la rue Bœcklin est encore moins bien servi : il n'y a tout simplement aucun aménagement pour les cyclistes venant ou se dirigeant vers la rue Bœcklin... Seule solution, se réfugier sur le trottoir et se faufiler entre les piétons et derrière les arrêts de bus...

Quant aux franchissement des différents carrefours, le cycliste va se retrouver coincé entre deux files de voitures et devra faire sa prière pour arriver sain et sauf de l'autre côté.

Dernier exemple de ce fiasco: le cheminement de la rue Thoreau jusqu'à l'allée René Cassin est pour le moins chaotique. Sur quelques centaines de mètres le cycliste doit franchir plusieurs fois la circulation automobile (très dense à cet endroit) et risquer l'accident pour rejoindre l'espace qui lui est destiné: piste uni-directionnelle côté nord rue Thoreau, puis piste bidirectionnelle coté sud sur l'allée Kastner et à nouveau piste bidirectionnelle côté sud allée René Cassin.

En faisant ce constat, on peut se demander si les concepteurs de ces travaux ont pris connaissance de la loi sur l'air qui stipule que : « À l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation. L'aménagement de ces itinéraires cyclables doit tenir compte des orientations du plan de déplacements urbains, lorsqu'il existe. »

Une loi qui remonte au 30 décembre 1996 mais que certains technocrates et politiciens n'ont toujours pas intégré dans leur réflexion.

Bernard Irrmann

Le collectif Vélaüch (7 rue du Rad 67000 Strasbourg) a pour objet la promotion du vélo comme mode de transport à la Robertsau. Il se réunit lors d'un Stamtisch tous le jeudi de chaque mois au restaurant à l'Agneau, rue Boccklin.



Contournement de la Robertsau

Suite aux différentes réunions de travail du COQ, dans le domaine de l'urbanisation et du déplacement à la Robertsau, sa porte-parole M^{mc} Langenfeld a, au nom du bureau, demandé les précisions suivantes au directeur du service de Planification Urbaine concernant la desserte Est du quartier et particulièrement du secteur Sainte Anne-Renaissance :

- 1. Quel est le tracé prévu de la voie de desserte du futur lotissement Sainte Anne / Renaissance réalisé sur les 4 hectares.
- 2. Ce tracé sera-t-il connecté à la route de la Wantzenau, à hauteur de la rue de la Roue ? Si oui à quelle échéance ?
- 3. Serait-il possible d'avoir communication du projet global des dessertes de l'ensemble des 14 hectares prévus à lotir ?
- **4.** Concernant la future voie Lisière, quel est le calendrier prévisionnel de sa réalisation ?
- **5.** A quel niveau la connexion entre la desserte du secteur Sainte Anne-Renaissance et la Voie Lisière est-elle prévue ?
- **6.** Y a-t-il une réserve foncière prévue à l'Est (éventuellement le long de la Voie Lisière) pour la réalisation future de la prolongation de la ligne de tram?

Réponse du directeur de la Planification Urbaine :

- La desserte du futur lotissement se fera par la rue de la Renaissance et une nouvelle esplanade à l'entrée de la clinique Sainte Anne, le long de la piste cyclable de la rue Philippe Thys.
- A l'échéance de 2008 pas de liaison entre la rue de la Renaissance et la route de la Wantzenau au droit de la rue de la Roue.
- A l'échéance 2011 : axe de desserte nordsud rue Wantzenau / rue Himmerich.
- A l'échéance 2016 : liaison des rues Himmerich, Carpe haute, Lübeck.
- La voie lisière n'exclut pas l'insertion du tram.

Nouveauté de l'été



- Idées cadeaux
- Objets de décoration

- · Articles de beauté

Décoration et aménagement de votre intérieur





Expositions d'art, peinture, sculpture,

Horaires d'ouverture : le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 39 rue Bœcklin - Robertsau - 03 88 31 62 68





Mon choix économies!

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 8h à 20h

Robertsau - 20 rue de la Lamproie

Tél.: 03 88 31 56 57



DEPANNAGES ELECTRIQUES SYSTEMES D'ALARME **CHAUFFAGE ELECTRIQUE ELECTRICITE BIOCOMPATIBLE**

2. rue Médiane Strasbourg - Robertsau

> Tel: 08 77 98 07 38 (Coût d'un appel local)



Vente • Carrosserie • Entretien Réparations toutes marques

STAND 67

177 route de la Wantzenau - 67000 STRASBOURG

Tél.: 03 88 31 06 01





La maison des idées. Cadeaux, déco, meuble, jardin, artisanat d'art

31, rue Mélanie - La Robertsau - 03.88.41.97.86

Vie du Quartier

Conseil d'Animation et de Prévention (CAP)

Le CAP de la Robertsau s'est réuni en séance plénière le mardi 19 mai 2007.

A l'ordre du jour figurai un échange de la situation en matière de sécurité dans le quartier et la restitution des propositions des groupes de travail.

Si la baisse de la délinquance constatée en 2006 se poursuit, le nombre de feux de voiture et cambriolage reste important dans le quartier.

Par ailleurs, l'incendie criminel du nouveau club house à la Cité de l'Ill. a été déploré.

Une grande partie de la séance à été consacrée à l'exposé de la politique de télésurveillance de la Ville ; ce qui res-

treignait le temps consacré à la restitution des propositions des groupes de travail.

A notre avis au de-là des constats, il serait utile de disposer d'analyses des causes concernant des flambées ponctuelles d'incivilité et de délit.

Quel Avenir pour le Collège de la Robertsau ?

Lors du Conseil d'administration du Collège de la Robertsau qui s'est tenu le 5 avril 2007, en réponse à une question posée par les parents d'élèves, le Principal du Collège, les a informés que le projet de restructuration du Collège semblait être fortement compromis ou du moins être remis à une date ultérieure par le Conseil Général.

du budget nécessaire, estimé par un programmateur, entre 5 et 9 millions d'euros, pour effectuer la dite restructuration.

Pourtant ce projet de modernisation et de remise à niveau nécessaire du Collège de la Robertsau, attendu depuis maintes années et approuvé par le Conseil d'administration il y a deux ans, aurait non seulement offert aux différents acteurs du Collège (élèves, personnels enseignants, Atoss et membres de l'administration) des conditions de travail sensiblement améliorées mais aurait permis, enfin , d' accueillir, en son sein, des élèves handicapés (ce qui est toujours impossible à l'heure actuelle, vu la configuration du bâtiment qui comporte 4 étages!).

Le Conseil Général pencherait-il, à nouveau pour la construction d'un nouvel établissement (solution déjà envisagée et abandonnée quelques années auparavant) ?

En attendant (le diagnostic du futur programmateur), les parents d'élèves ont le sentiment que les "projets Collège, tiennent du véritable et éternel serpent de mer et que ceux-ci n'auront jamais véritablement d'aboutissement alors que bizarrement, à la Robertsau, les projets immobiliers... poussent comme des champignons!

Robert Lux







PARTICIPATION CITOYENNE

L'un des candidats à l'élection présidentielle a mis la participation citoyenne à la gouvernance du pays ou de la cité à l'ordre du jour. On parlait de désengagement politique des citoyens, mais la dernière consultation électorale a montré l'inverse. Est-ce la personnalité des candidats, leur programme, les enjeux ou les rencontres citoyennes qui ont modifié le comportement des électeurs?

Peu importe, il est certain que la politique de l'avenir devra tenir compte, non seulement de la démocratie représentative, responsable et décisionnelle, mais également de la démocratie participative qui permet aux citoyens d'interférer dans les choix et décisions entre deux élections.

Le système politique actuel semble en net décalage par rapport aux valeurs, aux attentes et aux intérêts des individus et des groupes de la société. La démocratie a besoin d'être plus et mieux ancrée dans le quotidien. Le lien entre la politique représentative et des formes de participation plus informelle est aujourd'hui rompu. Les gens s'intéressent toujours autant à la politique, mais n'ont pas confiance dans le système et n'y participent pas. Les partis sont mal équipés pour faire participer directement les citoyens qui désespèrent de ne pouvoir influer sur les programmes.

Peu de personnes choisissent de participer activement à la vie publique, mais de petits groupes peuvent faire de grandes choses si les institutions et le partage des responsabilités sont bien conçus. Le terrain le plus propice à la démocratie participative est celui de la vie locale. Mais les élus locaux, comme les responsables des services publics, se méfient souvent de la participation de la population.

Pourtant trois éléments peuvent montrer aux citoyens que cela vaut la peine de s'engager :

- assurer et renforcer le droit des citoyens à la participation,
- assurer que la participation a un impact sur des décisions concrètes.
- veiller à l'équilibre des pouvoirs.

Il faut donner aux citoyens ou aux associations représentatives, un droit d'initiative permettant d'interpeller les élus et les moyens de faire appel à des experts indépendants, librement choisis.

Notre association agit activement pour développer la démocratie locale. Mais dans les conditions imposées par les élus locaux il s'agit le plus souvent de rapport de forces. Nous avons, encore plus que normalement, besoin de l'appui de la population.

Adhérer c'est bien, participer à notre stammtisch c'est mieux. Un soir par mois ou par trimestre, pour s'assurer que l'intérêt général des citoyens n'est pas oublié, est-ce beaucoup demander ?

Nous comptons sur vous.

Jean-Daniel Braun

Environnement



Les forêts périurbaines du Neuhof et de la Robertsau sont dépourvues de sentiers pêcheurs le long de nombreux cours d'eau et d'étangs. Ces sentiers qui existaient depuis toujours ont été abandonnés volontairement par la ville de Strasbourg depuis des années et les arbres morts tombés depuis les tempêtes successives condamnent le passage et obstruent les cours d'eau.

Après une gratuité de ces lots de pêche, la Ville demande une location pour la pêche depuis 2007. Le Code Rural stipule que le droit de pêche donne obligatoirement un droit de passage.

L'Union des Pêcheurs des Pêcheurs strasbourgeois compte plus de 5 000 membres actifs.

Hervé BUB président du Bassin Ill-Rhin et président de l'Association pour la Pêche et la Protection du milieu Aquatique de la Robertsau demande depuis des années que les sentiers pêcheurs soient réaménagés et que les arbres morts soient retirés des rivières dans l'ensemble des forêts.

PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE (PPA)

La loi sur l'air de 1996 prévoit qu'une planification doit être mise en œuvre pour prévenir, surveiller, réduire ou supprimer les pollutions atmosphériques.

Le Plan de Protection de l'Atmosphère définit les dispositions nécessaires pour respecter les normes européennes à l'horizon 2010 de la qualité de l'air ainsi que les mesures d'urgence limitant l'ampleur et les effets des pics de pollution de l'agglomération strasbourgeoise.

Le projet de PPA indique les propositions d'actions pour une meilleure qualité de l'air à l'horizon 2010.

Après les avis des collectivités locales (la ville de Strasbourg a donné un avis favorable lors de la séance du Conseil municipal du 4 mai 2007) le projet sera mis en enquête publique au courant du 2^{eme} semestre 2007.

Lors de notre édition de la rentrée nous commenterons les propositions qui sont pour certaines en contradiction avec la politique menée par nos collectivités locales.

RÉUNION DU CLIC

Le 25 mars 2007 a eu lieu la deuxième réunion du Comité local d'information et de concertation STRASBOURG-PORT.



A l'ordre du jour, le point sur l'état d'avancement des Plans de Prévention des Risques Technologiques, le bilan de sécurité des établissements et l'information du comité sur le projet de cuve de bioéthanol de la société SES.

Cette réunion a été essentiellement informative sur le bilan de sécurité des établissements concernés.

Considérant que l'établissement d'un PPRT n'est pas antinomique avec l'information des riverains, nous avons une nouvelle fois fait observer que la dernière information datait de 1999 alors que les dispositions réglementaires stipulent que cette information doit être renouvelée tous les 3 ans et au plus tard tous les six ans.

Il nous fut répondu que l'élaboration de cette information est en cours. A la question concernant la densité des composantes organiques volatiles (COV) sur la zone du port aux pétroles, il nous fut répondu que cela n'était pas du champ de compétence du CLIC.

R.H.

Quincaillerie -Droguerie Petite droguerie Articles de ménage Ustensiles Poubelles Brabantia 19 rue Mélanie - 67000 Strasbourg-Robertsau Tél. 03 88 31 06 08 - Fax 03 88 31 54 22 Ouvert de 9h à 12h et 14h à 19h, le lundi de 14h à 19h le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

POLLUTION SUITE

DU SOL DES JARDINS FAMILIAUX DE LA CITÉ DE L'ILL

GRÂCE A L'INTERVENTION DE L'ADIR, UNE ÉTUDE COMPLEMENTAIRE VA ÉTRE REALISÉE

Dans notre dernière édition, nous avons attiré l'attention sur le fait que dans le rapport final de l'Etude de synthèse de l'état des sols sur le territoire de la CUS BRGM/RP-54829-FR de juillet 2006 (mise à jour décembre 2006) l'analyse des résultats concernant le site JF 03 jardin familial de la Cité de l'Ill montrait entre autres :

Qu'au niveau des analyses des métaux concernant le plomb la valeur de 405 mg/kg a été mesurée...

Il s'agit là de la valeur maximale mesurée sur le territoire de la CUS. Elle atteint la VCI sol usage sensible (valeur de constat d'impact de concentration à partir de laquelle on considère qu'il y a un risque sanitaire ou environnemental et qu'une étude détaillée des risques est nécessaire).

Le rapport laisse entendre que dans le voisinage se trouve la chaufferie de la cité de l'Ill.

Au vu de ces constatations, et considérant qu'il y a un risque sanitaire et/ou environnemental, nous avons souhaité avoir des informations sur les dispositions de filtrage des émanations de fumées de la chaufferie, les mesures effectuées et leurs fréquences.

Nous avons également posé la question de savoir quelle étude détaillée des risques était envisagée.

Suite à un échange de courriers la commission « sol » du SPPPI s'est réuni et il a été décidé de réaliser une étude complémentaire afin d'élucider l'anomalie constatée dont l'origine est à ce jour inconnue.













TOUT POUR LE PARTICULIER

AUTO, HABITATION, PRÉVOYANCE, SANTÉ, ÉPARGNE, RETRAITE, NAVIGATION DE PLAISANCE

TOUT POUR L'ENTREPRISE

RETRAITE, PRÉVOYANCE GROUPE TRANSPORTS ET MARCHANDISES

> Claude ANSELM Agent Général

89 route de la Wantzenau STRASBOURG ROBERTSAU

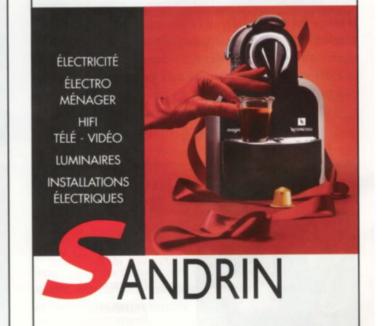
Tél.: 03 88 31 58 54 Fax: 03 88 31 58 81



anselm@agents.agf.fr www.agf.fr/anselm

Des idées cadeaux...

une gamme d'appareils de grandes marques pour le plaisir d'offrir



17 rue Mélanie 67000 STRASBOURG ROBERTSAU **Tél. 03 88 45 85 40** + - Fax. 03 88 45 85 44

12

Démocratie participative

Le COQ est mort... Vive le COQ!

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 5 juillet 2004, les activités des Conseils de quartier prennent fin six mois avant les élections municipales. Le dernier sursaut du Conseil de quartier de la Robertsau fut une pantalonnade de plus.

L'entreprise SITA Alsace avait envisagé d'implanter une plate-forme de déchets professionnels, incluant des déchets toxiques, dans le périmètre de la zone SEVESO du port aux pétroles

Lors de l'enquête publique les associations ALSACE NATURE, ASSER et ADIR, ainsi que le Conseil de quartier ont attiré l'attention du commissaire enquêteur sur les dangers et nuisances que comporte un tel projet. Ces démarches ont été cautionnées par l'Adjoint du quartier et l'entreprise a retiré sa demande avant la clôture de l'enquête publique

L'entreprise SITA a réitèré sa demande d'implantation, cette fois place Henri Levy, le long de la rue Lübeck, près du pont Pierre Brousse. Cette nouvelle demande a fait l'objet d'une nouvelle enquête publique

Lors du bureau du Conseil de quartier M^{me} Langenfeld porte-parole du COQ a proposé au bureau de formuler des observations auprès du commissaire enquêteur au sujet de ce projet totalement identique au projet retiré. Le bureau, à la majorité moins une voix, a approuvé cette démarche.

La veille de la clôture de l'enquête publique les membres du bureau ont été destinataires du message ci-après : Par ce message je vous fais part de l'opposition de M. Le Tallec à la contribution à l'enquête publique en cours sur le projet de construction d'une plate-forme d'accueil de déchets présenté par SITA. Les motifs principaux en sont les suivants:

- Une implantation de déchetterie pour des produits industriels est nécessaire, voir indispensable dans la zone Nord du Port Autonome, il n'en existe pas pour le moment dans cette zone
- Le terrain choisi n'est plus sur le territoire de la Robertsau, il n'est donc plus de notre ressort. De plus, ce choix, en dehors de la zone SEVESO par laquelle nous sommes concernés, fait suite à une de ses demandes (de Mr Le Tallec) pressantes qu'il a émises lors de la précédente enquête qui a vu l'abandon du premier projet. Monsieur Le Tallec est notre président, je ne peux donc donner suite à ce projet de contribution.

Par contre, chacun peut en déposer une personnelle et nominative jusqu'au jeudi 24 dans la soirée.

Cette situation nous conduit à émettre les observations suivantes :

 Il n'est ni nécessaire, ni indispensable d'implanter une telle installation dans le nord du port autonome car il ne s'agit nullement de déchets produits par les activités portuaires d'autant plus que l'usine de traitements de déchets Trédy est à proximité.

- Arguer que le terrain choisi n'est plus sur le territoire de la Robertsau et n'est plus de notre ressort et qu'il se situe en dehors de la zone SEVESO (il se situe à la tangente du PPI) est surréaliste. (Il est vrai que les effets de Tchernobyl s'arrêtaient au bord du Rhin!)
- Quant au veto du Président-Adjoint de quartier c'est une ultime démonstration du non-respect des engagements électoraux de Keller/Grossmann en matière de conseil de quartier; dans leur contrat pour Strasbourg (page 38) ils affirmaient : ...« nous garantirons aux comités de quartier l'autonomie de leur animation et de leur fonctionnement à l'égard de l'équipe municipale. »
- Le dysfonctionnement du COQ s'inscrit dans cadre du mépris envers les citoyens ou les associations dès lors qu'ils ne partagent pas l'avis de ceux qui nous gouvernent.

Lors de l'enquête publique, l'ADIR, a formulé un avis éminemment défavorable à l'implantation de cette plateforme; dénonçant la concentration de ce type d'entreprises à la Robertsau et aux alentours, soulignant la mauvaise utilisation du port, l'augmentation du trafic de camions et les risques de pollutions et de dangers.



L'Escale a 30 ans

Le 2 mai 1977 fut créée l'Association pour la promotion d'un Centre Socio-Culturel à la Robertsau.

Parmi les fondateurs figurait l'ADIR. Parmi les membres du premier bureau ont peut relever les noms des présidents successifs de notre association, Emile Zimmer, Raymond Félix et Edgar Hermann.

Par la suite l'ADIR a apporté son soutien constant à ce maillon essentiel de la vie sociale et culturelle de notre quartier.

Le siège était situé dans les locaux de l'école de la Niederau.

Le 25 septembre 1987 le Conseil municipal décida de construire le nouveau centre. Cette nouvelle structure fut inaugurée le 19 octobre 1991 et le CSC pris le nom symbolique de l'Escale.

Le 15 juin 1996 fut inauguré l'Espace jeune rue de la Doller.

Vie associative

L'Echo de la Robertsau réserve au minimum une page a la vie associative et encourage les associations à lui communiquer leurs programmes annuels 2007/2008.

Juin/Septembre 2007

Le deuxième forum des associations de la Robertsau

organisé par **le Conseil de quartier** aura lieu le 2 septembre 2007.

Le Forum des associations socio-éducatives et sportives à la Cité de l'Ill

aura lieu le 15 septembre à l'occasion de l'inauguration du terrain d'honneur.

Harmonie Caécilia

- Concert à la Robertsau dans le cadre de la fête de la musique - 21 juin (jeudi soir)
- Concert à l'Orangerie
 2 septembre (dimanche)

Les Seigneurs de l'Anneau

L'association **Les Seigneurs de l'Anneau** a pour objectif de permettre une pratique libre et gratuite du basket, de favoriser le basket et la pluralité sportive et d'encourager la pratique du sport.

Pour fêter la construction de son terrain, l'association vous invite à un Tournoi de Basket 3 contre 3 qui se déroulera le 1^{er} juillet 2007 en lieu et place du terrain situé au 13A rue de l'Ill.

La rentrée des Activités de Loisirs à l'Escale aura lieu la semaine du 18 septembre 2007. Les inscriptions commenceront à partir du 18 juin 2007.

Horaires d'inscription en juillet et août :

les lundis de 18h à 20h - les mardis de 9h à 12h

CSC L'Escale - Tél. : 03 88 31 45 00

78 rue du Docteur François - 67000 Strasbourg

Internet: www.csc-escale.com

AG de l'ADIR

Le 24 mai 2007 l'Assemblée Générale de l'ADIR s'est tenue dans le cadre bucolique du Rohrkopf.

Dans son rapport d'activité son président a rappelé qu'en matière d'urbanisme, le message que l'ADIR voulait faire parvenir à la municipalité est d'avoir une ambition commune : celle de travailler à la réalisation d'un projet global pour la Robertsau, concerté avec les habitants et les associations.

Cette proposition n'est pas suivie d'effet du fait de l'absence de concertation et de la pratique d'une politique de saucissonnage au niveau de l'aménagement de la Robertsau tant au niveau de l'urbanisation qu'au niveau des déplacements urbains.

Il a résumé les interventions et revendications de l'ADIR au sujet de l'urbanisation du secteur Sainte Anne et du secteur Starlette, de l'extension de la clinique St Anne, des permis de construire, des déplacements urbains et interurbains (liaison inter-port, route EDF, route du Rhin, GCO, VLIO) de la protection du patrimoine, de la représentation et la participation de l'ADIR dans différentes institutions et associations.

Le nouveau comité:

Président : René Hampé
Vice président : Jean Daniel Braun,
Secrétaire : Gérald Brothier
Trésorier : Robert Lux
Trésorier adjoint : Patrick Haag
Membres : Bernard Irmann, Rilling Herbert, Robert Schiller
Président d'honneur : Raymond félix, Edgar Herrmann

AG de PARCOURS

Lors de L'Assemblée Générale on a pu constater que cette petite structure a pris une réelle ampleur. Le salon de coiffure et les séances sur l'hygiène et la beauté destinées à apporter, au de-là de l'esthétique, un lien social et un soutien à la solitude, fonctionnent à présent au 40, rue de la Doller (géré par le Centre Social et Culturel).

On souhaite que son financement soit assuré afin de pérenniser le bon fonctionnement de cette structure.

Fête à la Cité de l'Ill

Le 17 juin 2007,
pour fêter le 10^{time} anniversaire
de l'Interassociation,
la traditionnelle fête de quartier
a réuni petits et grands autour
d'une série d'animations conviviales.

Norbert le Tapissier

Les tissus, on les choisit avec amour.



Les tissus, on les choisit avec soin et au comme s'il s'agissait d'amis. Parmi les plus grand éditeurs tels: Création Baumann, Zimmer & Rohde, Sahco Hesslein, Nobilis, Lelièvre, Kenzo, Métaphores. Toute la vie n'en dépend pas certes, mais il est déterminant pour une grande part à la beauté et l'harmonie de votre intérieur

8 rue Brème 67000 STRASBOURG ROBERTSAU Mail: info@norbertletanissier.com Portable: 06 61 74 64 83



L. ENNESSER

9, rue Mélanie 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU Tél. 03 88 41 87 77

Site internet : www.au-coq-blanc.fr E-mail : au-coq-blanc@wanadoo.fr ouvert 7 jours/7 - Repos dim. soir



La terrasse en été un coin de campagne à Strasbourg



FACE À LA POSTE RENAULT ROBERTSAU

GARAGE WERNERT (AGENT)

67, rue Boecklin - 67000 STRASBOURG Tél. 03 88 31 11 25 - Fax. 03 88 41 83 57

Internet: www.garagewernert.com E-mail: garage.wernert@hotmail.fr



Vente neuf et occasion Réparations toutes marques Mécanique - Carrosserie Travaux rapides sans RDV Dépannages



POMPES FUNÈBRES RHÉNANES

ETABLISSEMENT PUBLIC

Les Pompes Funèbres Rhénanes - Etablissement Public ont été constituées pour réaffirmer la présence du service public dans le domaine funéraire au sein de l'agglomération strasbourgeoise et de la région.

26 rue de l'III à la Robertsau - 03 88 24 76 24





IMMOBILIÈRE DE L'ORANGERIE

80, Allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG 03 88 14 46 14

IMMOBILIÈRE DE LA ROBERTSAU

2, rue du Général Lejeune 67000 STRASBOURG 03 88 45 87 77

IMMOBILIÈRE DE MARLENHEIM

65, rue du Général De Gaulle 67520 MARLENHEIM 03 88 04 12 12





www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Robertsau / Cité de l'III

75, rue Boecklin - 67000 Strasbourg

Agence: 115, route de La Wantzenau – 67000 Strasbourg Tél.: 0820 820 427* – E-Mail: 01006@cmcee.creditmutuel.fr